1921 go we Grundle. Arrivé onse Classé

90, Rue Gabrielle (Avenue Longchamps)

BRUXELLES

LE 18 février 19 21.

Commission Directrice des Musées Royaux de Bruxelles,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous offrir en vente deux tableaux; l'un représentant une femme tenant un crucifix avec plaque " Van Dyck " et l'autre signé "marolin,

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Srux. - Imp. P. ANDHE, Av. Jules Malou, 62-64.

192

Porte-monnaie - Sacoches pour Dames, etc.

J.B. De Bast

90, Rue Gabrielle (Avenue Longchamps)

BRUXELLES

Messieurs,

Puis je me permettre de vousdemander ce que vous avez décidé au sujet des deux tableaux que je vous ai soumis par ma lettre du 18 février dernier: l'un avec petite plaque " Van Dyck ", l'autre signé " Warollin "?

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

A la Commission Directrice des Musées Royaux de Belgique, rue du Musée,

Bru relles.

a done Bruxelles, le 22 mars 1921. Monsieur. La Commission directrice ne se réunira pas avant quelque temps. Les deux tableaux déposés par vous le 18 février dernier n'offrent aucun intérêt pour le Musée; peut-être estimerez-veus plus simple de les retirer dès à présent dans les bureaux de notre Secrétariat. Agréez, Lonsieur, l'assurance de ma considération distinguée. Le Conservateur en chef. A Monsieur J.B. DE BASE. 90 rue Gabrielle. (avenue Longchamps.)

Portefeuilles

Porte-monnaie - Sacoches pour Dames, etc.

J.=B. De Bast

90, Rue Gabrielle (Avenue Longchamps)

BRUXELLES

Monsieur le Conservateur en chef,

J'ai bien reçu votre honorée lettre du 22 courant relative aux deux tableaux déposés au Musée, pour laquelle je vous remercie.

we serait il permis de vous demander votre appréciation sur ces deux tableaux ? L'un, avec plaquette
" Van Dyck " est il réellement de lui. Que pensez vous
quant à leur valeur dans le commerce ? Comme ces
tableaux nous proviennent de famille, vous nous
rendriez un très grand service en voulant bien nous
édifier à ce sujet car nous ne pourrions obtenir
des renseignements d'une façon loyale, d'aucune autre
personne.

Excuser moi de venir vous importuner.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur en chef, mes respectueuses salutations.

A Monsieur FIRENS - GEVAERT, Conservateur en chef du Musée Royal des Beaux - Arts de Belgique, Bruxelles.

Imp. P. ANDRÉ, Av. Jules Malou, 62-64.

Bruxelles, le 29 mars 1921.

Monsieur,

Il ne nous appartient pas de faire des expertises de tableaux pour des particuliers. Nous regrettens donc de ne pouvoir donner suite à votre demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Conservateur en chef.

A Monsieur DE BAST, 90 rue Gabrielle, BRUXMLLES.